



92 Montée de la Mairie- 73460 TOURNON
04 79 38 51 90 - mairie@tournon-savoie.com
<http://www.tournon-savoie.com>

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 MAI 2025

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-CINQ

LE VINGT TROIS MAI A 19H30

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------|
| En exercice | Présents | Votants |
| 12 | 11 | 11 |

| Date convocation | Date affichage |
|------------------|----------------|
| 12/05/2025 | 13/05/2025 |

Présents : BERTHET Sandrine, GRANDCHAMP Patrick, ALIOUA Yacine, LASSIAZ Fabienne, OMELTCHENKO Luc, GIANNINA Gisèle, RIMBOUD Christelle, CHATELAIN Éric, CHEVRIER-GROS Sébastien, GARDET-CADET Michel, MURAZ-DULAURIER Gilles

Absents : DRAGNEA Cindy

Secrétaire : RIMBOUD Christelle

A 19h30, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

FINANCES

- Subvention COSI – régularisation 2024
- Attribution des chèques associations année 2024/2025 (3^{ème} versement)
- Syndicat scolaire du Val Tamié – Convention entre les communes membres du Syndicat VAL TAMIE et le Syndicat VAL TAMIE pour les participations 2025 des communes

QUESTIONS DIVERSES

- Questions diverses
-
-

Christelle RIMBOUD est élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 21 mars 2025 est adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS

DELIBERATION N°2025/16 **COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES INTERCOMMUNAL (COSI)** **RÉGULARISATION SUBVENTION 2024**

Vu La convention d'objectif et de partenariat entre la commune de Tournon et le Comité des Œuvres sociales Intercommunal (COSI) du 1^{er} janvier 2022,

Vu le courrier du COSI en date du 27 mars 2025 demandant une subvention complémentaire en 2024 de 348 €uros correspondant à la prime retraite d'un agent,

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ **APPROUVE** l'attribution de cette régularisation de subvention 2024
- ✓ **PRÉCISE** que les crédits nécessaires correspondants seront inscrits au budget 2025

DELIBERATION N°2025/17 **VALIDATION DES CHEQUES ASSOCIATION - ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025 – 3^{EME} VERSEMENT**

Madame Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération en date du 12 décembre 2003 concernant la modification du règlement des "chèques Associations".

Pour l'année scolaire 2024/2025, 72 enfants sont éligibles au dispositif des chèques association. La distribution a concerné 39 enfants, soit 78 chèques association à ce jour.

12 chèques associations ont été retournés en mairie pour remboursement, pour un montant total de **570 €**. Cette somme est destinée à aider les associations qui accueillent les enfants de Tournon. Le détail de la répartition de ces subventions est fourni en annexe de cette délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ✓ **DÉCIDE** d'attribuer, aux associations ayant retourné les chèques associations en mairie, des subventions pour un montant total de **570 €** selon la répartition jointe à cette délibération
- ✓ **PRÉCISE** que les crédits nécessaires correspondants seront prévus au budget

CHEQUES ASSOCIATIONS
DÉLIBÉRATION DU 23 MAI 2025
(année scolaire 2024-2025 - 3ème versement)

| ASSOCIATIONS | CHEQUES ASSOCIATIONS UTILISÉS PAR LES FAMILLES <i>et retournés en mairie par les associations</i> | | REPARTITION FAMILLE/ASSOCIATION | | TOTAL |
|---|---|--|---|--|-----------------|
| | Nbre de chèques | Nbre d'enfants <i>Valeur : 50€ /chèque (2 chèques/enfant)</i> | Participation frais d'inscription 35 € par chèque | Subvention association 15 € par chèque | |
| ECOLE DU MUSIQUE ET DANSE ARLYSERE ALBERTVILLE | 2 | 1 | 70.00 € | - € | 70.00 € |
| BASKET CLUB FRONTENEX | 9 | 5 | 315.00 € | 135.00 € | 450.00 € |
| CYCLO VTT GILLERAIN | 1 | 1 | 35.00 € | 15.00 € | 50.00 € |
| TOTAL | 12 | 7 | 420.00 € | 150.00 € | 570.00 € |

DELIBERATION N°2025/18
SYNDICAT SCOLAIRE DU VAL TAMIÉ – PARTICIPATIONS FINANCIÈRES 2025

Vu le budget primitif 2025 du Syndicat Scolaire voté le 27 mars 2025,

Vu le calcul des participations financières demandées aux Communes membres et présenté en Conseil Syndical le 27 mars 2025,

Madame Le Maire rappelle que la Commune est membre du Syndicat Scolaire du Val Tamié (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) qui vote chaque année les contributions des Communes membres, nécessaires à l'équilibre du budget du Syndicat, selon les règles de répartition prévues dans les statuts.

Ces contributions constituent des dépenses obligatoires.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ✓ **APPROUVE** le détail des participations financières demandées aux Communes membres (Tournon, Verrens-Arvey, Plancherine) comme présenté dans le document en annexe.
- ✓ **AUTORISE** le Maire à ordonnancer les dépenses correspondantes.
- ✓ **PRÉCISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget communal.

ANNEXE

REPARTITION COMMUNALE 2025

32% de la population 35% du potentiel financier 33% du nombre d'élèves

| Communes | nbre élèves | population | PF |
|-------------|-------------|------------|---------|
| Plancherine | 33 | 475 | 476939 |
| Tournon | 42 | 598 | 1174572 |
| Verrens | 90 | 980 | 901319 |
| TOTAL | 165 | 2053 | 2552830 |

FONCTIONNEMENT = 142 878,65 €

(prévision compte 74758)

Participation des Communes : 142878.65
Nombre d'enfants : 165
Somme par enfant : 865.93 865.93

Plancherine 28575.69
Tournon 36369.06
Verrens 77933.70

INVESTISSEMENT = 0

PARTICIPATION FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

Plancherine 28575.69
Tournon 36369.06
Verrens 77933.70

TOTAL = (FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT) - PARTICIPATIONS de janv /11 mois

La Participation de janvier vient en déduction

PLANCHERINE **2213.65** (28575.67- 4225.59 = 24350.10/11)
TOURNON **2806.89** (36369.06-5493.28) =165641.76/11)
VERRENS **6055.28** (77933.70-11325.6 = 295250.68/11)

A Tournon, le 27/03/2025
La Présidente,
Mme Sandrine BERTHET

La Présidente,
Mme BERTHET Sandrine



Pour mémoire

| | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|-------------|-------------|-------------|--------------|--------------|-------------|
| Plancherine | 41 801.44 € | 27 228.44 € | 35 666.37 € | 49 740.65 € | 28 575.69 € |
| Tournon | 49 601.73 € | 50 707.83 € | 49 740.57 € | 64 520.07 € | 36 369.06 € |
| Verrens | 96 932.30 € | 94 694.08 € | 109 427.57 € | 133 969.23 € | 77 933.70 € |

EMPRUNTS 2025

32% de la population 35% du potentiel financier 33% du nombre d'élèves

Ecole primaire de Tournon Coût total = 18962,04€ (échéance due annuellement)

| Communes | Pop | % | Potentiel | % | nbre élèves | % | A PAYER |
|-------------|------|---------|-----------|--------|-------------|-------|----------|
| PLANCHERINE | 475 | 23.1369 | 476939 | 18.68 | 33 | 20 | 3895.33 |
| TOURNON | 598 | 29.1281 | 1174572 | 46.01 | 42 | 25.45 | 6413.85 |
| VERRENS | 980 | 47.735 | 901319 | 35.31 | 90 | 54.55 | 8652.86 |
| TOTAL | 2053 | 100 | 2552830 | 100.00 | 165 | 100 | 18962.04 |

Chaudière Ecole de Verrens-Arvey Coût total = 6105 € (échéance due annuellement)

| Communes | Pop | % | Potentiel | % | nbre élèves | % | A PAYER |
|-------------|------|---------|-----------|--------|-------------|-------|---------|
| PLANCHERINE | 475 | 23.1369 | 476939 | 18.68 | 33 | 20 | 1254.14 |
| TOURNON | 598 | 29.1281 | 1174572 | 46.01 | 42 | 25.45 | 2065.00 |
| VERRENS | 980 | 47.735 | 901319 | 35.31 | 90 | 54.55 | 2785.87 |
| TOTAL | 2053 | 100 | 2552830 | 100.00 | 165 | 100 | 6105.00 |

TOTAL
 PLANCHERINE 5149.46
 TOURNON 8478.85
 VERRENS 11438.73
 25067.04

A Tournon, le 27 mars 2025

La Présidente,
 Mme BERTHET Sandrine



QUESTIONS DIVERSES

- **Chauffe-eau appartement mairie**

Un affaissement du plancher au vu du poids du chauffe-eau a été constaté, il faut l'enlever pour refaire un plancher dessous.

Il est décidé de changer la totalité de l'installation et de conserver un chauffe-eau solaire.

- **Panneaux photovoltaïques Mairie**

Vincent JAGER est venu faire un diagnostic des panneaux avec un drone. Les panneaux de la mairie sont en très mauvais état, ils ne sont plus assez productifs. Une perte financière significative a été constatée.

Luc OMELTCHENKO présente les différents devis et les options techniques. Les installations actuelles sont beaucoup plus rentables.

La société CIMES ENERGIES est choisi pour effectuer le remplacement des panneaux solaires de la Mairie.

- **Voieries**

COLAS : Pas de réponse claire des emplois sur le devis envoyé en attente. La trésorerie va être contacté pour voir si nous avons la possibilité de faire un autre devis chez un autre prestataire malgré le marché en cours.

- **Arbres en dessous de l'école**

Ils vont être coupés car dangereux pour les voitures et les activités scolaires, car ils sont en mauvais état, et un arbre est déjà tombé.

- **Route des Vignes**

Des arbres sur une parcelle (parcelle BND « Biens Non Délimités ») sont tombés sur la route cet hiver. La mairie a pris en charge l'abattage de ces arbres et Madame Le Maire a demandé à 2 propriétaires de couper les arbres qui menaçaient de tomber. Par la suite, un courrier a été envoyé en RAR aux autres propriétaires pour que l'entretien soit effectué.

La commune souhaiterait récupérer cette parcelle pour la gérer et l'entretenir.

L'AFP qui se trouve au-dessus de la BND, (association foncière pastorale – président Xavier TORNIER) a mis à disposition les terrains à Marc GAZZOLA et Joel LASSIAZ.

La Mairie va contacter la TP pour avoir des infos sur le compte de l'AFP.

- **Modification PLU - Restructuration Aéroport**

Une étude environnementale volontaire a été demandée par la mairie dans le cadre de la modification n°1 de droit commun de PLU. Dans le cadre de cette étude, une étude complémentaire pédologique a été réalisée pour déterminer si ce tènement est en zone humide. Cette étude est financée par la mairie de Tournon.

En parallèle, en septembre 2024, l'Etat a défini de nouvelles zones humides sans études au préalable.

Une concertation préalable à cette étude a été mis à disposition à la mairie du 22 avril au 19 mai 2025, et envoyé à Mme CHOMAZ pour synthèse.

- **Acquisition parcelles ENS**

Une rencontre a eu lieu avec Mme Amélie QUARTERONI en mairie. Elle propose que la SAFER prenne la main pour négocier et acquérir les parcelles pour la commune.

- **WC Tourmotte**

Luc OMELTCHENKO présente les différents devis.

L'emplacement envisagé est prévu vers la cuisine pour les réseaux. Une visite sur place doit être faite par les élus afin de déterminer l'emplacement, le cheminement et les aménagements nécessaires à cette installation.

- **Enquête publique DUP La Croix**

Un commissaire enquêteur a été nommé.

Les propriétaires ont été prévenus par lettre RAR de cette enquête, et les autres riverains par courrier simple pour information. Une information a également été faite sur le site de la commune, Panneau Pocket et les emplacements d'affichage prévus.

- **Arlysère : arceaux vélo**

Arlysère renouvelle sa campagne pour l'installation d'arceaux de vélo. La commune ne souhaite pas en installer.

- **Abonnement la Savoie**

Suite à l'arrêt de la publication de la Savoie en format papier, il a été proposé à la commune un abonnement numérique. La commune ne donnera pas suite.

***** L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00 *****

Le Maire,
Sandrine BERTHET



Le Secrétaire de séance
Christelle RIMBOUD

